

Réunion de Conseil Municipal de Mazé-Milon  
SÉANCE ORDINAIRE du 19 février 2024 A 20h00  
Salle du conseil – mairie de Mazé

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023  
Décisions prises par délégation des attributions du Conseil Municipal au Maire

Projets de délibérations :

N°1 – Finances – Budget 2024 : débat d'orientations budgétaires

N°2 – Gouvernance – modification des compétences déléguées au Maire

N°3 – Aménagement du territoire – Zone d'accélération des Energies Renouvelables : définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables

N°4 – Aménagement du territoire – Affaires foncières : cession de parcelles

N°5 - Patrimoine urbain et Paysager – Réhabilitation de voirie à Fontaine-Milon : demandes de subvention dans le cadre de la DETR et de la DSIL

N°6 - Patrimoine urbain et Paysager – Liaisons douces : demandes de subvention dans le cadre de la DETR et de la DSIL

N°7 – Communication – Accès à la presse : convention pour l'accès à Panorapresse passée avec la Communauté de Communes Baugeois Vallée

N°8 - Systèmes d'information – Délégué à la Protection des données : mise à disposition d'un délégué mutualisé d'e-collectivité

N°9 - Finances – Budget 2024 : adoption du règlement budgétaire et financier dans le cadre du référentiel M57

N°10 - Ressources Humaines – Rémunération : instauration de la prime de pouvoir d'achat

N°11 - Ressources Humaines - Assurance statutaire : adhésion au contrat groupe du CDG 49

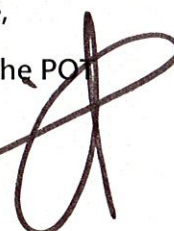
N°12 - Ressources Humaines – Protection sociale complémentaire : conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents

N°13 - Développement économique – Fonds de commerce : instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat et du droit de préemption sur les fonds de commerce, baux commerciaux et baux artisanaux

Ordre du jour affiché conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Christophe PO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christophe PO', is written over the seal and extends to the right.